LA LETTRE

Du Collectif des Associations Citoyennes

N° 9 – Juin 2012

L'action du collectif

Dossier: Zoom sur... Le Printemps des Associations Citoyennes.

• Après les élections, la mobilisation continue : Le 2 juin journée de travail du Collectif des Associations Citoyennes!

La réunion du collectif des associations citoyennes, prévue de longue date, prend aujourd'hui un relief particulier.

Alors que celui-ci s'était constitué en réaction à la circulaire Fillon dans le contexte d'une dégradation dramatique des conditions d'existence des associations et de mépris des associations citoyennes, l'élection de François Hollande et la mise en place du gouvernement changent radicalement le contexte politique. Nous attendons de ce dernier une reconnaissance de l'importance des actions associatives au service de l'intérêt général, du bien commun et de la démocratie, avec un véritable dialogue. Mais nous savons qu'il faut pour cela poursuivre et amplifier la mobilisation, et porter nos propositions auprès des élus locaux, régionaux et nationaux.

Même si l'incertitude du résultat des élections législatives n'est pas levée, il paraît essentiel de débattre dès samedi prochain pour savoir comment réorienter l'action du collectif dans le nouveau contexte, avec plusieurs questions :

- Quelles actions faut-il lancer à l'automne pour rendre visible aux yeux de l'opinion et des dirigeants des difficultés des associations et les aspirations à une nouvelle politique associative ? Faut-il comme nous l'avions prévu multiplier les débats locaux et confirmer le projet d'une journée nationale ?
- Quelles positions tenir en matière de réglementation française et européenne, de relations entre associations et collectivités, d'économie sociale et solidaire, de participation des associations à une nouvelle étape de la décentralisation ?
- Quelle part de notre énergie accorder à l'information et la mobilisation des associations sur le terrain et à la participation au travail institutionnel (notamment dans l'hypothèse de nouvelles assises de la vie associative) ? Comment démultiplier notre action et agir ensemble pour être à la hauteur de ces enjeux.

Pour débattre de ces questions, nous avons besoin de vous ou au moins de votre avis Nous vous attendons samedi 2 juin 2012 de 9h30 à 16h45 dans les locaux du CNLRQ 54 Avenue Philippe Auguste – 75011 PARIS (Métro Nation)

Vous pouvez télécharger une note « comment réorienter l'action collective ? » destinée à introduire les débats en suivant le lien suivant : http://www.associations-citoyennes.net/wp-content/uploads/2012/05/Comment-r%C3% A9orienter-laction-du-collectif.pdf

Merci de faire part de votre participation par retour de mail à olivier@associations-citoyennes.net ou, au cas où vous n'êtes pas disponible, de votre soutien à la démarche et de votre désir de participer à la mobilisation. Le succès de l'action nécessite en effet la participation de tous.

Bien amicalement, pour le collectif - Didier Minot

• Etat d'avancement de la campagne

A la date d'aujourd'hui, Le collectif compte 34 réseaux et organisations nationales ainsi que 222 associations locales et régionales sont membres du Collectif des Associations Citoyennes. En ce qui concerne plus particulièrement le Printemps des Associations, c'est plus de 800 personnes qui ont signé notre Appel!

800 personnes qui ont choisi de soutenir nos actions! Tous emplis de motivation, agissant à leur niveau, c'est désormais plus d'une cinquantaine d'actions de mobilisation qui ont été enregistrées sur tout le territoire, depuis à peine 2 mois.

Aujourd'hui, le Collectif des Associations Citoyennes invite les associations à veiller à la mise en application effective des mesures annoncées. Il appelle donc à une poursuite de la mobilisation par l'interpellation des élus de la république et une présence dans le débat public qui ne manquera pas de s'instaurer.

Cependant, l'action ne peut pas s'arrêter à un contrôle de la mise en œuvre de promesses de campagne. Les propositions du Collectif des Associations Citoyennes, même si elles paraissent ambitieuses, sont incontournables pour les associations citoyennes. Elles doivent donc être portées au plus près des exécutifs locaux, régionaux et nationaux ainsi que des législateurs de notre pays.

POUR SIGNER L'APPEL ET PREPARER LA MOBILISATION

http://www.printemps-associations-citoyennes.net

• Retour sur le pique-nique festif et citoyen du 27 avril 2012 organisé par le Collectif au Parc de la Villette

Le collectif des associations citoyennes a organisé le 27 avril un premier pique-nique des associations citoyennes à Paris dans le parc de La Villette, avec plusieurs dizaines de représentants d'associations. Ce rassemblement se situait dans un contexte très particulier, avant le 2e tour d'une élection présidentielle décisive et au milieu d'une crise globale, économique, écologique, sociale, culturelle qui ne fait que commencer.

Le premier tour de cette élection a montré à la fois la souffrance de très nombreux citoyens, mais aussi la colère et la volonté de changement, conséquences d'un abandon de pans entiers de la société aux forces du marché, de la souffrance engendrée par l'explosion du chômage, des inégalités, compris territoriales, et l'absence totale de régulation de forces économiques toujours plus avides de profit. Les atteintes portées aux associations procèdent de la même logique, avec la multiplication des difficultés rencontrées par les projets associatifs, la souffrance et le découragement de nombreux responsables, mais aussi une prise de conscience des causes des problèmes et la volonté d'agir ensemble.

On ne luttera pas efficacement contre la désespérance sans une véritable « politique de l'association » se traduisant par un dialogue, une reconnaissance et un soutien aux associations. Le rôle des associations est irremplaçable pour développer des relations de réciprocité et de gratuité dans la société, développer la coopération et l'éducation citoyenne, restaurer le lien social, lutter contre les discriminations. Il faut pour cela sécuriser le financement des associations, reconnaître leur diversité, favoriser des relations, partenariales entre associations et collectivités.

Le sursaut que représente le collectif, même s'il reste encore modeste, est salutaire. Les associations citoyennes, c'est-à-dire celles qui travaillent au service de l'intérêt général et du bien commun, doivent continuer à se mobiliser à Paris et dans un certain nombre de villes. Le collectif appelle à provoquer à la rentrée des débats lors des forums des associations, qui dans les communes sont une occasion traditionnelle de rassemblement et de débats, et envisage d'organiser une manifestation nationale au mois d'octobre, avec des relais dans différentes villes.

Un reportage photo est consultable sur le site du Collectif à l'adresse suivante : http://www.associations-citoyennes.net/?p=761

• Illustration d'une intervention du CAC auprès de l'Union Local des MJC de Lyon

L'UL MJC Lyon a organisé le 22 mai 2012 une confrontation entre les différents candidats aux législatives dans la 3ème circonscription de Lyon.

Etaient présents l'ensemble des partis politiques, à l'exception du Front National, qui n'était pas invité. M. Jean-Louis Touraine (Député PS sortant), ainsi que les différents candidats ont tour à tour proposés leur vision du monde associatif. Les partis Front de Gauche, NPA, Europe Ecologie et le PS se sont entendus sur l'importance du monde associatif dans le dialogue civil et l'expression de la citoyenneté.

Le PS réitère sa position sur la nécessaire sécurisation du parcours associatif sur le plan financier (généralisation des conventions pluri-annuelles d'objectifs, respect des délais de versement) et rappelle combien la subvention est un mode de financement « normal ». Il rappelle les engagements pris, à savoir la suppression de la Circulaire Fillon, de la RGPP et le déploiement de 100.000 contrats civiques et d'avenir. Il prévoit de reconnaître l'engagement bénévole à travers la VAE et de poursuivre la réforme territoriale (acte III de la décentralisation). L'UMP, de son côté, rappelle combien l'équilibre budgétaire est une priorité absolue, au niveau de l'Etat mais également des collectivités territoriales. A l'issue de cette réunion, Colas Amblard est intervenu pour interpeller l'ensemble des candidats afin de connaître leur position face aux différentes revendications du Collectif des Associations Citoyennes. De nombreuses associations présentes à cette soirée se sont montrées particulièrement sensibles aux actions menées par le Collectif. Un renvoi systématique a été fait sur le site internet www.associations-citoyennes.net »

Actualité du groupe réglementation

Un « avant-projet de texte législatif ou réglementaire concernant les relations entre l'État et les associations ».

Le collectif des associations citoyennes a élaboré des propositions pour une nouvelle politique associative, dont un des volets propose des dispositions nouvelles en matière de réglementation. Le groupe de travail « réglementation » a travaillé pour sécuriser l'action des associations au service de l'intérêt général, à travers des aides sous forme de subventions, y compris au fonctionnement ou plutôt au projet associatif, clarifier pour cela l'articulation entre la réglementation française à la réglementation européenne, proposer des mesures concrètes de simplification.

Le résultat de ce travail est un « avant-projet de texte législatif ou réglementaire concernant les relations entre l'État et les associations ». Ce texte peut être téléchargé sur le site avec le lien suivant : http://www.associations-citoyennes.net/?p=1056

Il fera l'objet d'un débat du collectif le 2 juin avant d'être proposé à la ministre chargé de la vie associative ainsi qu'à un certain nombre de parlementaires lorsque la nouvelle assemblée se mettre en place.

Les gens pressés trouveront ici un résumé des propositions règlementaires : <u>http://www.associations-citoyennes.net/?p=1031</u>

On pourra également trouver sur le site un certain nombre de documents annexes :

- une analyse du contexte de ce travail sur la réglementation, qui explique les positions européennes et celles de l'ancien et du nouveau gouvernement : http://www.associations-citoyennes.net/?p=1037
- un résumé du paquet Almunia : http://www.associations-citoyennes.net/?p=1041
- une note précisant ce qui relève ou non du régime des aides européennes :
- la définition des services d'intérêt général, services économiques et non économiques d'intérêt général : http://www.associations-citoyennes.net/?p=1045
- quelques approches de l'intérêt général pour les associations : http://www.associations-citoyennes.net/?p=1050

Plusieurs membres du collectif ont demandé que soit organisées des formations autour de cette matière très abondante. Cela pourra être envisagé à partir du mois de septembre.

Soutenir le Collectif

Le collectif est une structure informelle soutenue par une association de gestion « Participation et associations citoyennes », qui l'anime administrativement et financièrement. Le collectif a souhaité le 14 janvier que les membres du collectif soient sollicités en 2012 pour apporter un soutien. Il est donc proposé aux membres et sympathisants du collectif d'apporter un appui, en tant que personnes morales ou personnes physiques, à la mesure de leurs capacités contributives.

Ce soutien peut revêtir la forme d'un don ou la forme d'une adhésion à l'association pour ceux qui le souhaitent. Pour soutenir le Collectif, un bulletin est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.associations-citoyennes.net/?page_id=674

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

CONSULTEZ NOTRE SITE www.associations-citoyennes.net

OU ECRIVEZ-NOUS à contact@associations-citoyennes.net